



## CONNAISSEZ-VOUS LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL ?

Être assistant familial, c'est accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 21 ans, fragilisés par la vie et temporairement séparés de leur famille. C'est un métier essentiel, au service de ces mineurs ou jeunes majeurs, pour les accompagner, les aider à grandir, à se construire. Il requiert une grande disponibilité et une forte implication personnelle.

### Ce métier vous intéresse ?

Le Département de la Charente-Maritime vous accompagne à chaque étape de votre parcours : agrément, recrutement, formation et soutien professionnel.

Plus d'infos par mail [defpmi.asfam@charente-maritime.fr](mailto:defpmi.asfam@charente-maritime.fr)  
et sur la rubrique parents / petite enfance de notre site internet :

[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)

